

## 23 - LE HAUT-VAR



Marche de transition entre montagne et Méditerranée,  
en terroirs structurés par les lignes de pierre sèche  
où la vigne cède place aux oliviers et aux bergeries.

**Communes** : Esparron\*, La Verdière\*, Saint-Martin\*,  
Varages\*, Tavernes\*, Fox-Amphoux\*, Montmeyan\*,  
Régusse\*, Moissac-Bellevue\*, Aups\*, Salernes\*, Tourtour\*,  
Ginasservis\*, Vérignon\*. (\*partiel)

**Intercommunalités** : Provence d'Argens-en-Verdon,  
Verdon-Mont-Major, Parc naturel régional du Verdon.

### Données générales

*Altitude maximale* : 1077 m (près de Vérignon)  
*Altitude minimale* : 280 m  
*Population* : 11442 habitants (INSEE99)  
*Densité moyenne* : 49 hab/km<sup>2</sup>  
*Surface (environ)* : 234,4 km<sup>2</sup>

## PRÉSENTATION



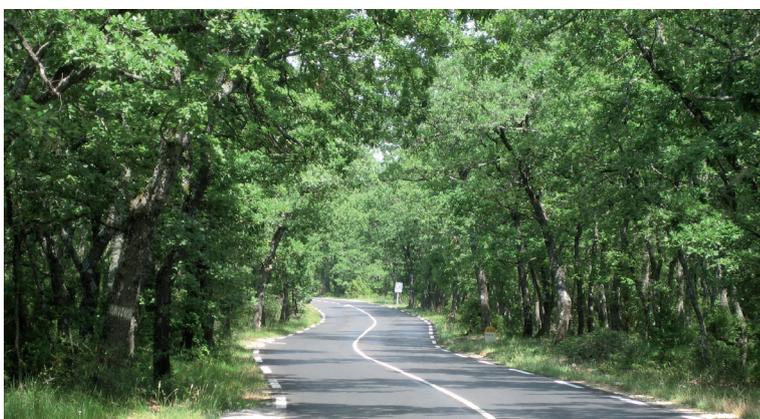
### AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Une étendue vaste à peine modelée, très largement boisée, peu pentue.

Des bourrelets de relief, plus ou moins accentués, en cuesta dont les corniches calcaires forment des fronts visuels et des points d'appel du regard.

Une roche de couleur blanche, souvent effacée par la végétation, de texture boisée sombre.

La monotonie du couvert est interrompue par des clairières cultivées, autant de respirations dans un milieu sinon très fermé.



### DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Cette entité est étroite, allongée dans la direction Est/Ouest.

Elle est située en transition entre les collines au caractère méditerranéen du Centre Var au Sud et l'entité du bas Verdon au caractère alpin plus affirmé au Nord.

À l'Ouest, elle s'appuie sur les hauteurs de la Montagne d'Artigues et du Mont Major.

À l'Est, sa limite passe sous le rebord des grands plans, au Collet de l'Aigle.



## DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



### RELIEF

L'entité est formée de semi-plateaux au relief souple, peu prononcés, en gradins successifs descendants vers le Sud et relevés par une cuesta ; ils sont interrompus par des dépressions d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est (où sont placés les villages).

L'altitude moyenne des vallées varie entre 350 à 500 mètres, alors que les massifs s'élèvent entre 500 et 600 mètres et que les sommets atteignent 691 pour celui des Trois Croix au-dessus de Tavernes ou 880 mètres pour la Montagne des Espiguières près d'Aups.

### HYDROGRAPHIE

Selon si les bassins versants basculent vers le Nord ou le Sud, les cours d'eau sont affluents du Verdon ou de l'Argens.

L'eau est rare et les massifs sont secs. Les vallons sont souvent sans eau, même si l'on trouve des sources au niveau des rebords rocheux et des zones de contact. Les villages se sont ainsi souvent posés près de falaises de tuf et l'eau des sources a été captée, guidée, croisée avec la gestion des pluviométriques. L'abondance de la ressource près de Varages a permis à cette commune de développer et maintenir plusieurs siècles une activité industrielle autour de la faïence.

### GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

La roche blanche est un calcaire dolomitique. Elle affleure partout.

Les sols des gouttières cultivées sont alluvionnaires (argilo-sableux) et plus fertiles que ceux des plateaux aux sols plus minces, recouverts d'une pellicule d'argile de décalcification.

## ORGANISATION DU TERRITOIRE



### ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les contraintes du climat et du sol, et une longue histoire de surexploitation (élevage, coupe pour l'industrie) n'ont permis le développement que de maigres taillis de chênes, verts et pubescents.

D'autres zones forestières, plus épargnées, sont comme des forêts sanctuaires, de grande valeur écologique et paysagère (forêt de Verignon par exemple).



### AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole utile (SAU) est importante et représente en moyenne un quart à un tiers des superficies communales. Elle a fortement augmenté depuis 20 ans, contrairement au nombre d'exploitants qui lui a beaucoup diminué (jusqu'à son quart à Saint-Martin).

Les parcelles sont principalement dédiées aux cultures fourragères dont une grande majorité est en herbe, destinée avant tout à l'élevage ovin qui reste très développé. Les superficies toujours en herbe augmentent toujours, sauf à Saint-Martin où les parcelles sont majoritairement occupées par des grandes cultures (colza, tournesol, céréales). Ces dernières sont en expansion.



Les oliviers, en terrasses, se maintiennent bien et sont très présents à Aups et à Tavernes. En revanche, la culture de la vigne, en limite haute des deux terroirs des AOC Coteaux Varois et Côtes de Provence, est en forte régression.

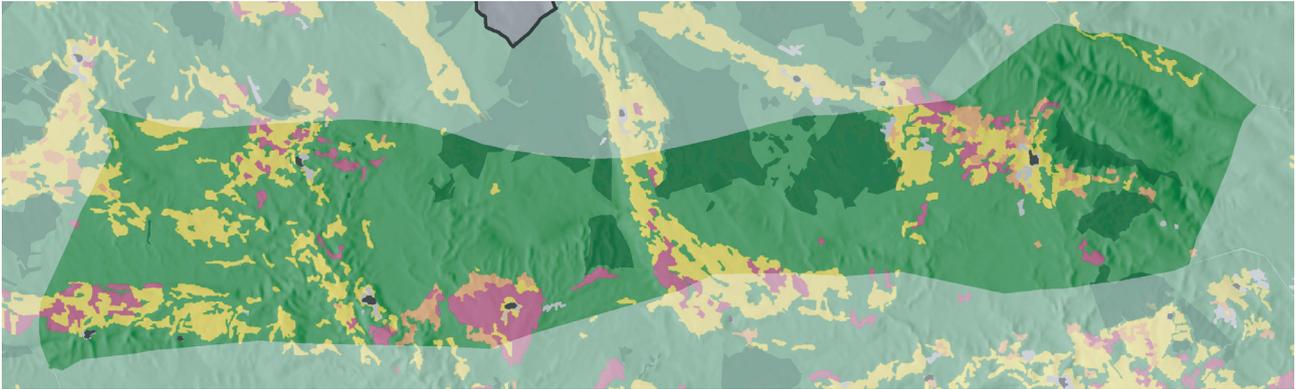


L'espace forestier est très dense, principalement composé de forêts mixtes (chêne blanc et pin d'Alep). Quelques forêts de conifères (Pin sylvestre et Pin d'Alep) sont présentes à l'Est autour d'Aups, et on rencontre des forêts de feuillus à l'Ouest et au Nord de l'entité (chênes verts et blancs). Ses boisements sont aussi propice à la cueillette de truffes.

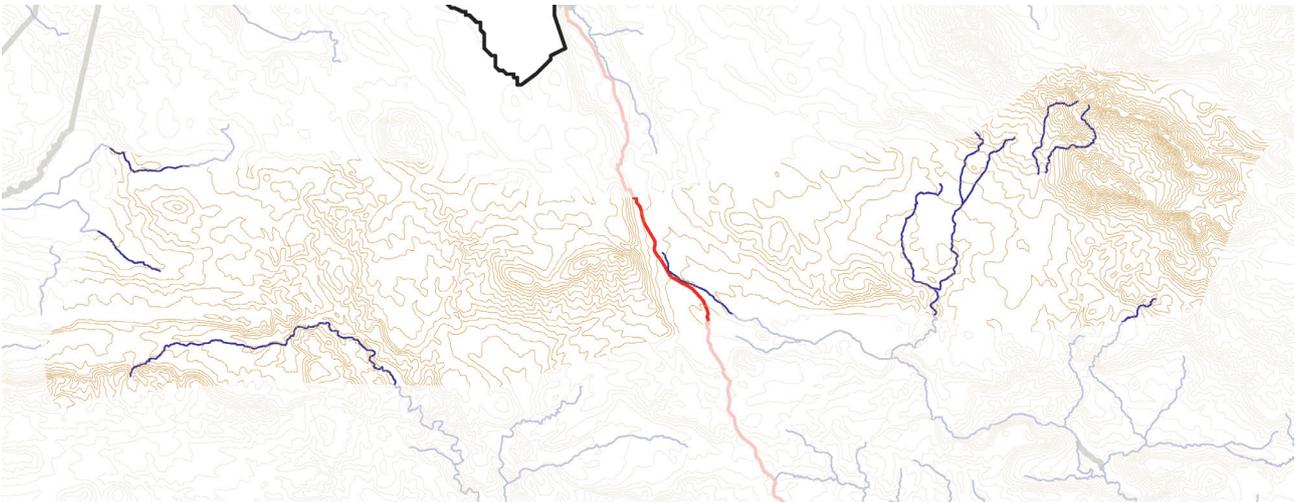


Les propriétés sont de grande taille et souvent d'un seul tenant, privée en général mais aussi publique, comme celui de la Forêt de Pélenq. Le pâturage sous forêt a d'ailleurs été encouragé dans cette forêt domaniale, pour maintenir un milieu semi-ouvert de pré-bois.

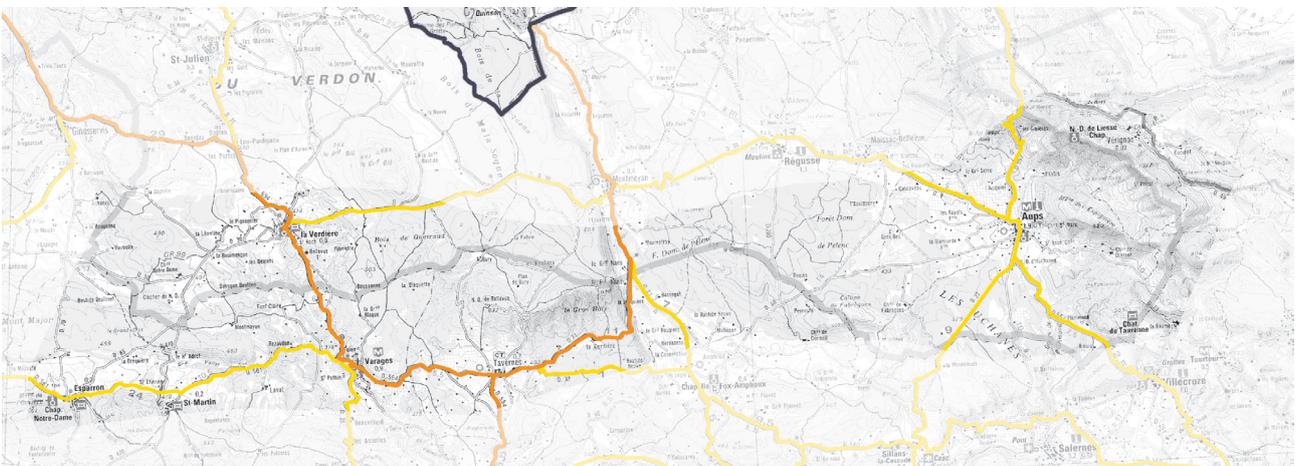
### Occupation du sol



### Courbes de niveau, réseau hydrographique



### Réseau viaire



**ORGANISATION DU TERRITOIRE**



**FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE**

Les centres villages se sont mis en place au Moyen-Âge, fortifiés et groupés sous la protection d'une forteresse, d'un château. Celui-ci est souvent détruit ou abandonné, les remparts repris dans les murs de maisons, mais l'implantation reste, sur un ressaut et souvent près d'un rebord rocheux de tuf.

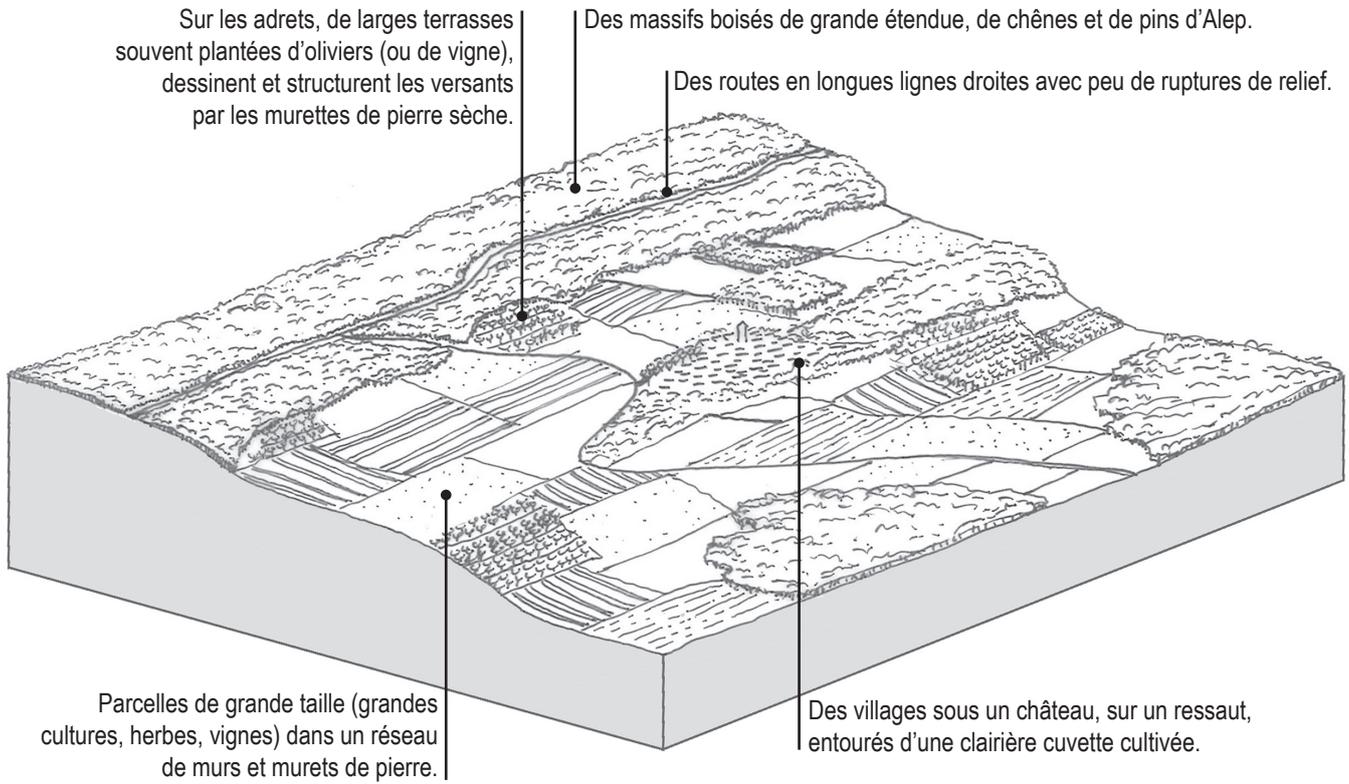
Des platanes ombragent les places.



La trame des voies est lâche qui relie les villages en reprenant d'ancien tracés, selon de longues lignes droites et en contournant les massifs.

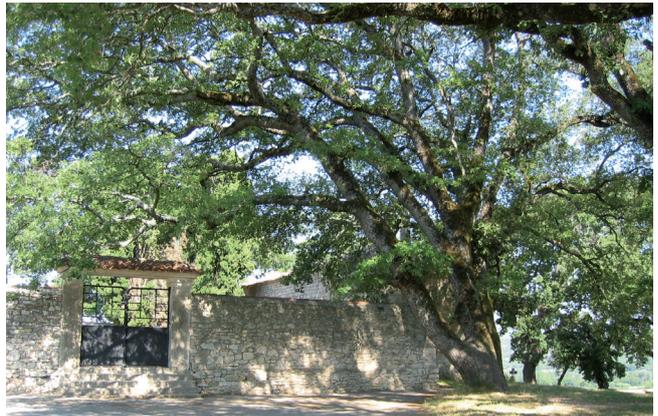


**STRUCTURES PAYSAGÈRES**

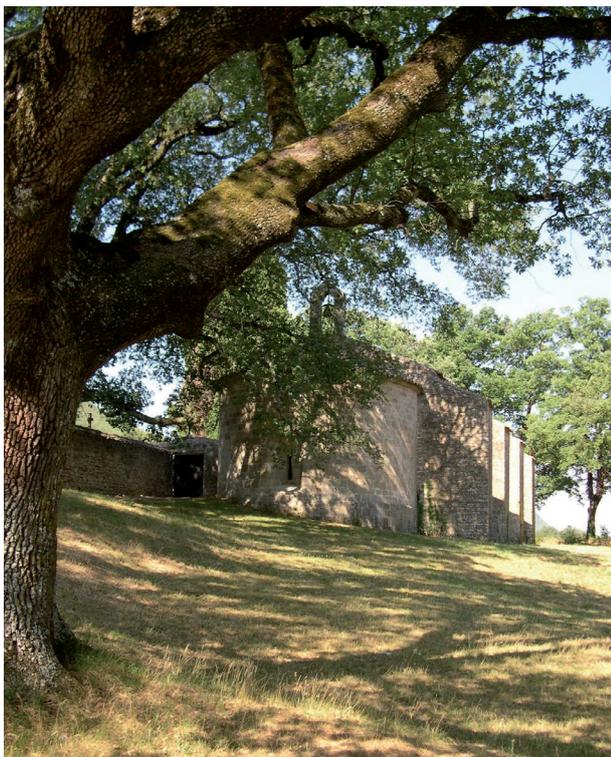


**PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES**

- La pierre a toute sa place, dans les murets de soutènement, murs de clôture, petit patrimoine...
- Platanes en simples ou double alignement.



## PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



### SITES CLASSÉS :

- Chapelle Notre-Dame du Revest (Esparron)
- Bois du Château (Saint-Martin)

### SITES INSCRITS :

- Village, Château et une partie du parc (Saint-Martin)

### ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE

**ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER :** Saint-Martin (en projet).

### PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.

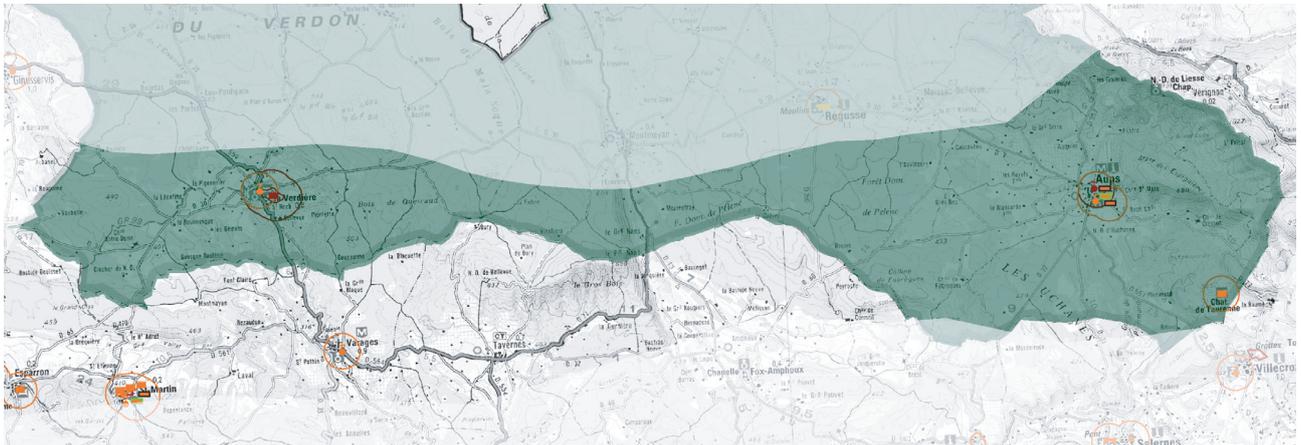
**MONUMENTS HISTORIQUES :** Campanile en fer forgé qui surmonte la tour de l'horloge et le cadran solaire (Aups) ; Château et son parc (La Verdière).

### AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Les beaux chênes de la forêt de Vérignon, parmi les plus remarquables de la région.
- La tradition ouvrière de Varages et son patrimoine industriel.
- La chapelle Notre-Dame de Bellevue, au dessus de Tavernes.



### Protections réglementaires



## TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Dispersion de l'habitat pavillonnaire, notamment au-dessus d'Aups.

> Risque de fermeture par enrichissement autour des villages.



**ENJEUX LOCALISÉS**

